

BELLE-DE-MAI ● **Ecrivains et photographes au collège.**
Dans le cadre de ses actions éducatives, l'association Adélie (www.adelies.fr) présente le samedi 23 juin de 8 à 12 heures, au collège de la Belle de Mai, 4 rue du docteur Léon Perrin (3^e) le projet "T'es toi quand tu écris": Photographies avec les troisièmes du collège, la photographe Maëlys Dutten et les écrivains Gilles del Papas et André Fortin. L'idée est celle du nom du projet "T'es toi quand tu écris". À ces élèves à qui l'on demande souvent de se taire, les écrivains et la photographe ont su leur redonner la parole! Depuis janvier, ces élèves accompagnés aussi de certains enseignants et médiateurs socioéducatifs ont permis aussi à ces jeunes de s'exprimer par la photographie avec la personne de Maëlys Dutten.
→ Association Adélie 06 26 53 15 55 ou 04 91 12 21 55

LES ARNAVAUX ● **Journée sportive au centre Jean-Jaurès.**
Centre animation Jean Jaurès le samedi 30 juin à partir de 8h30. 8h30/12h: Tournoi de football 9/14 ans, 14h: Tournoi de baby-foot filles, tournoi de ping-pong garçons; 14/17h: Ateliers sportifs extérieurs, parcours BMX et trottinettes, 17h: Tournoi jeux vidéo "Grand Turismo 5".
→ Inscriptions pour les tournois: Association "Jean-Jo Unis", M. Chaouche, Traverse des Arnavaux (14^e).
☎ 04 91 98 53 31

10^e ARRONDISSEMENT
● **Le CIQ se réunit.** L'assemblée générale du comité d'intérêt de quartiers des Grands Pins (10^earr.) aura lieu le vendredi 22 Juin prochain à 19 heures, salle de l'église arménienne au 42 boulevard des Grands Pins (10^e).

Les "Hauts de Sainte-Marthe": les trois coups de l'enquête publique

3 000 logements sont en projet sur les 149 hectares de la ZAC "des Hauts de Sainte-Marthe". Cette zone s'étend du canal de Marseille au Nord, à la RD4 à l'exclusion du tissu urbain existant au Sud. La délimitation se poursuit à l'Est jusqu'à l'avenue du Merlan et le boulevard Notre Dame de Santa Cruz, à l'exclusion du tissu urbain existant et en intégrant l'emplacement réservé au Plan d'Occupation des Sols pour la réalisation du lycée Saint-Mitre. À l'Ouest, la ZAC se clôt par le chemin de Bessons auquel on retire la propriété Ricard et le tissu urbain existant.

Ces chiffres, parmi d'autres propositions, se consultent à la Direction de l'aménagement durable et de l'urbanisme de la mairie de Marseille dans le cadre de l'enquête publique qui s'est ouverte hier.

Une commission d'enquêtes accueille les habitants de ce quartier du 13^e et 14^e arrondissement. Durant un mois, ces commissaires sont là "pour répondre aux questions des gens, de leur expliquer la procédure d'expropriation à suivre", selon Georges Viotti, l'un des membres titulaire de la commission. En effet, si leur parcelle de terrain est impactée dans le projet, ces Marseillais ont deux choix: céder à l'amiable leur foncier ou se retrouver devant le juge de l'expropriation.

Mais quelle que soit l'issue finale du tribunal administratif, ces personnes sont par la suite relogées. Une offre variée en ma-



Cette zone d'aménagement concerté dans ces réunions (ZAC) prévoit, outre 3 000 logements, de très nombreux équipements publics pour les futurs habitants.

/ PHOTO LAURENCE MILDONIAN

tière d'habitations leur est proposée. Sur le nombre de logements construits, 20% sont des logements sociaux, 30% sont à coûts maîtrisés. Cela découle pour le commissaire Jean-Pierre Dormoy "d'un objectif de mixité urbaine, qu'il n'y ait pas de ghettos".

Le coté social se voit doublé d'une mixité de programmes avec la création de services, de commerces de proximité, de bureaux, de cité universitaire, de parcs et d'écoles. Avec toutes

ces infrastructures, "le quartier a toutes les normes économiques et écologiques", souligne M. Dormoy.

D'autres aménagements sont aussi prévus comme l'agrandissement des routes d'accès, la création d'itinéraires cyclistes et piétons, les réseaux d'eaux privés et électriques. La ZAC des "Hauts de Sainte-Marthe" est surtout prémunie contre les risques naturels (inondation, incendie, technologique). Un lieu de vie où le patri-

moine agricole, archéologique et contemporain sera aussi préservé. Le paysage risque de faire des envieux.

Mais reste à finir la campagne d'expropriation et aux commissaires de rendre leur avis au préfet à la suite de cette enquête publique. Le président de la commission Francis Poulallion "demande aux propriétaires de se manifester et de se préoccuper de leur nouvel environnement". Dans un mois, il sera trop tard...

Jean POUSTIS

Garo Hovsepien:
"8 000 habitants sur 149 hectares"



Pour Garo Hovsépien, maire PS de secteur des 13^e-14^e arr. "ce projet de la ZAC regroupe 4 quartiers sur 149 hectares. Une centralité urbaine vient d'être créée. Des concertations autour de ce projet ont lieu tous les 3 ou 4 mois. La présence des riverains de la ZAC, des élus de proximité, des associations font vraiment avancer les choses. La contribution des habitants est aujourd'hui primordiale. Sinon des problèmes sont rencontrés. Il concerne tout d'abord la densité des logements, il doit y avoir moins de densité de logements. On passe de 3 000 logements prévus au départ (document officiel) à 2 700, pour une population attendue de 8 000 habitants. D'autres sont en passe d'être résolus avec la création de structures collectives, de transports, de collectifs de crèche. En tout cas, le but est le respect de l'environnement, la gestion des risques et de préserver le patrimoine".

J.P.

IL VA CHANGER
VOTRE DEFINITION
DE LA TELEVISION



LE DECODEUR SATELLITE LECUBE, C'EST L'EXPERIENCE TELE ULTIME :

- La meilleure qualité d'image HD, garantie partout en France, avec la **HD+**
- Le plus beau choix de chaînes en haute définition
- La possibilité d'enregistrer, même à distance, jusqu'à 80 heures de programmes HD
- L'accès à EUREKA ! le moteur de recommandations personnalisées du groupe CANAL+⁽¹⁾

LA PARABOLE ET SON INSTALLATION SONT OFFERTES
POUR TOUT ABBONNEMENT AUX CHAINES CANAL+ ET/OU CANALSAT⁽²⁾



INSTALLATION D'1 OU 2
DECODEURS AU CHOIX⁽³⁾

3910
(0,23€ TTC/ren depuis un poste fixe)

i Distributeur agréé

@ lesoffrescanal.fr

⁽¹⁾ Sous réserve de disposer d'une connexion Internet haut débit. ⁽²⁾ Offre soumise à conditions, valable jusqu'au 31 juillet 2012, et limitée à une par foyer. ⁽³⁾ A condition de souscrire au 2nd décodeur simultanément à la souscription de l'abonnement à CANAL+ et/ou CANALSAT. Voir tarifs et conditions détaillés sur www.lesoffrescanal.fr